

LE CHIFFRE

4,1 millions

HÔTELLERIE C'est le nombre de nuitées enregistrées en août en Suisse, soit une baisse de 3,6% par rapport à la même période de l'année précédente.



LA TÊTE D'AFFICHE

JACK DORSEY Le cofondateur de Twitter, 38 ans, a été confirmé hier au poste de directeur général du réseau social américain. Cette décision met fin à des mois d'intérim suite à la démission de Dick Costolo.

COURS DES DEVICES

1\$	1€	1£
0,9754 fr.	1,0911 fr.	1,4784 fr.

LES VICTIMES APPUIENT SUR L'ACCELERATEUR

SCANDALE VW Le réseau d'avocats de la route croule sous les nouvelles plaintes. La FRC sous les appels de lésés inquiets. Elle a ouvert hier une procédure pénale.

Embourbé depuis deux semaines, le groupe Volkswagen est attaqué de toutes parts en raison de son spyware pollueur. En Suisse (128 802 véhicules touchés), le réseau romand d'avocats spécialisés a embrayé suite à une plainte pénale unique, celle d'un Genevois victime de la supercherie. Jeudi, le Ministère public (MP) de Genève a accusé réception de cette première procédure helvétique à l'encontre du géant allemand. Le plaignant – qui roule en VW Touran 2.0 TDI achetée en 2014 – ne souhaite pas se faire connaître. En revanche, l'élan donné par son initiative est pour le moins palpable.

Deux jours ouvrables plus tard, ils sont 80 à faire la même démarche et à porter plainte contre inconnu, soit, de facto, contre tous les dirigeants, employés ou partenaires de VW, qui pourraient être incriminés au cours de l'instruction. En matière d'infractions, les nommées sont: escroquerie, concurrence

déloyale et commercialisation de substances nocives. Le document pénal est assorti d'une dénonciation pour homicide et lésions corporelles graves. A charge du parquet genevois d'ouvrir cette brèche suggérée. Ou pas.

«Ici, c'est une véritable centrale téléphonique, ça n'arrête pas. Il s'agit d'être suffisamment fort pénalement pour négocier les indemnités civiles qui seront dues aux consommateurs lésés par VW», confie Me Guillaume Etier, un des six membres du collectif de défense des usagers de la route. L'homme de loi de détailler: «Cet après-midi (ndlr: hier), je suis repassé au MP



pour la suite. Ce sont des clients qui procèdent à titre privé, mais également des sociétés. Des résidents ou des entreprises des cantons de Vaud, Genève, Neuchâtel, Fribourg et aussi Berne, Saint-Gall, Zurich et Argovie pour l'instant.»

Plate-forme informative

A Lausanne, la FRC est aussi dans les starting-blocks, happée par des dizaines de lésés inquiets. «Nous avons déposé une plainte pénale aujourd'hui même (ndlr: hier) en notre nom propre pour violation de la loi fédérale contre la concurrence déloyale. Nous l'avons fait à Genève

pour que les causes à l'encontre de VW soient jointes», explique Mathieu Fleury, secrétaire général de la Fédération romande des consommateurs (FRC).

Et de poursuivre: «Les aspects pénaux sont clairs. Pour le civil, la détermination des dommages sera plus difficile. Afin d'aider au plus près les consommateurs, une plateforme d'information aiguillera dès aujourd'hui les intéressés dans leurs actions pénales et/ou civiles. Des courriers type seront également mis en ligne dans les jours à venir.»

● EVELYNE EMERI
evelyne.emeri@lematin.ch

AMAG a lancé hier soir les sites www.volkswagen.ch et www.skoda.ch qui permettent de savoir si votre véhicule est concerné à l'aide du numéro de châssis. Le même outil sera activé sous peu pour les marques Audi et SEAT.



« Ici, c'est une véritable centrale téléphonique, ça n'arrête pas »

Me Guillaume Etier, avocat du réseau d'avocats de la route

Photos: Sébastien Anes - Laurent Cottet - AP/Maximus Schreber

« Une plate-forme d'information aiguillera dès aujourd'hui les consommateurs »

Mathieu Fleury, secrétaire général de la FRC

